



Communiqué de presse

Paris le 21 décembre 2020

NOUVEAU POSITIONNEMENT DU SNEP

L'extrusion plastique multi-applications, les matières et la formation

Parmi les priorités du syndicat : de nouvelles matières polymères, l'économie circulaire, le développement d'une R&D collective, le social et la formation et le développement de la marque QualiPVC.

Un nouveau périmètre et de nouvelles ambitions

Historiquement, le SNEP travaille dans le secteur de l'extrusion PVC, avec de nombreuses applications dans le secteur de la fenêtre et le syndicat englobe désormais toutes les matières. *« Nos métiers sont plus larges, et l'extrusion s'applique également à des matières comme l'ABS, le polypropylène, le polycarbonate et le PET, sous différentes formes : les profilés bien sûr, et aussi les plaques, films, etc. Nos secteurs sont donc principalement dans le bâtiment, mais également le mobilier, l'aménagement intérieur et extérieur, la signalisation, le ferroviaire, les véhicules, la PLV... »* explique Fabrice LETTY, Président du Groupe Maine et du SNEP.

En 2021, le SNEP, Syndicat national de l'extrusion plastique prend une nouvelle dimension et englobe toute la chaîne, producteur de composants, compoundeurs, outillage... : *« Nous allons nous recentrer sur nos métiers de l'extrusion et diversifier les matières. Nous souhaitons renforcer notre positionnement sur l'extrusion plastique et développer des partenariats forts avec l'ensemble de notre écosystème, y compris au niveau européen : les partenaires de la plasturgie, mais également avec les secteurs du bâtiment, du recyclage, et les institutions »* poursuit Elisabeth CHARRIER, Déléguée Générale du SNEP.

Le Snep confiant dans l'atteinte des objectifs « économie circulaire » en 2025

Avec son nouveau positionnement, le SNEP va se concentrer principalement sur l'écoconception, avec l'intégration de matières recyclées et la décarbonation des sites de production.

Dans le cadre de la FREC (Feuille de route économie circulaire), le Syndicat a travaillé sur des engagements volontaires, notamment concernant l'incorporation de matières recyclées dans les produits à hauteur de 20% à l'horizon 2025.

Une enquête annuelle, validée par un expert agréé vient confirmer : *« Aujourd'hui, nous sommes passés d'une moyenne de 6,3 % d'intégration de taux de recyclé en 2016 à près de 10 % en 2019. Les adhérents ont réalisé de lourds investissements et ont su rapidement débloquer un certain nombre de freins techniques, leur permettant de maintenir la qualité des produits. La Loi AGECE et la Responsabilité Elargie du Producteur devraient sécuriser la collecte et, de fait, l'approvisionnement matières, nous sommes donc confiants sur le fait que nous pourrions atteindre nos objectifs en 2025. »* affirme Fabrice LETTY.

Pour contribuer à l'accélération en matière d'économie circulaire, le SNEP compte également travailler avec des partenaires pour constituer un pôle de compétitivité dédié à l'extrusion.

Améliorer les formations spécifiques à l'extrusion

Le recrutement est un enjeu crucial et il n'existe pas véritablement aujourd'hui de formation initiale spécifique. Le SNEP prévoit de travailler en partenariat avec la profession, les organismes de formation et les OPCO pour développer des formations professionnelles de spécialisation, qui ne sont aujourd'hui que peu abordées dans les formations initiales. *« Il s'agira notamment de proposer de nouvelles certifications, et de travailler sur la validation d'acquis d'expérience (VAE) pour permettre aux salariés de notre branche de faire reconnaître leurs compétences »* précise Elisabeth CHARRIER.

D'autre part, le SNEP compte développer le partage des bonnes pratiques sur la qualité de vie au travail, adaptées aux environnements de l'extrusion plastique.

La marque QualiPVC déclinée sur de nouveaux produits

Le SNEP va développer sa marque à l'extrusion de nouveaux produits, la marque QualiPVC pourrait s'ouvrir désormais à QualiPVC portail, QualiPVC bardage, etc.

Cette marque vient soutenir et valoriser la qualité et la traçabilité de la production, dans le respect des normes, et les performances produits.

L'exploitation sous licence de la marque QualiPVC Fenêtre va désormais être gérée par l'UFME, Union des fabricants de menuiseries, avec un règlement d'usage adapté.

Depuis 1964, date de sa création, le Syndicat National de l'Extrusion Plastique (SNEP) est passé d'un groupement d'industriels de l'extrusion à une filière en mouvement fédérant fabricants d'additifs, compounders, extrudeurs dont extrudeurs-gammistes, régénérateurs et professions associées. L'Innovation, développement durable, réduction des impacts environnementaux sont le trait d'union de l'ensemble des adhérents. [.www.snep.org](http://www.snep.org).